Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Band: 20 (1958)

Heft: 8

Rubrik: Menus propos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dernièrement, j'ai fait un rêve étrange. J'étais assis sur les bancs du Conseil national qui sont réservés au public. L'objet de la discussion était de nouveau le prix du lait, pour changer. Comme cela se produit toujours en pareil cas, on pouvait assister à des marchandages, et des propos assez vifs ne manquaient pas d'être échangés. A un moment donné, un authentique représentant des travailleurs de la terre s'avança d'une façon tout à fait inattendue vers la tribune et prit la parole.

«Messieurs», dit-il, «j'en ai assez de ces marchandages, et 180 000 paysans derrière moi en ont aussi assez. S'il s'agissait d'accorder des crédits de construction ou de décider de relever certains traitements, mes collègues de ce conseil auraient le geste large. On ne lésine pas non plus en dehors de cette enceinte lorsqu'il s'agit de fixer le montant de dividendes. Ce n'est qu'au sujet du modeste salaire du paysan que commencent les discussions et les marchandages.» (Pendant ce temps, un silence total s'était fait peu à peu dans la salle et les sièges inoccupés pouvaient être comptés sur les doigts de la main.) «Messieurs», poursuivit l'orateur, «je vais vous faire des propositions qui sortent de l'ordinaire, et sans avoir consulté au préalable mes collègues de l'agriculture.» (Les représentants du monde agricole se regardent étonnés). «Nous savons tous que de gros, de très gros efforts, ont été accomplis au cours de ces dernières années aux fins de chercher à diriger la production, et que peu, très peu de chose, a été fait en vue d'augmenter les possibilités d'écoulement des produits agricoles. Pour beaucoup d'entre nous, mais avant tout pour un grand nombre de fonctionnaires et d'employés supérieurs de certaines associations, cette politique faisait assez bien leur affaire. C'était l'occasion de prendre part à d'innombrables séances de commissions, où plus d'un s'est d'ailleurs révélé habile à manœuvrer dans les coulisses. A l'heure actuelle, l'appareil administratif mis en place pour diriger la production devient toujours plus compliqué et plus encombrant. Il commence même à prendre des proportions inquiétantes. Soyons donc francs, une fois pour toutes. L'agriculture ne souffre en général pas de ce que l'on veut bien prétendre. Elle souffre beaucoup plus du poids mort qu'elle traîne derrière elle et qui la paralyse. Il est temps de faire cesser ce néfaste état de choses. Qu'on nous laisse donc, à titre d'essai, nous occuper uniquement de la question de l'écoulement des produits agricoles pendant 2 ou 3 ans. Il sera toujours possible d'en revenir à l'ancien système. Mais il est plus que probable que la majorité se seront rendu compte, durant cette période d'épreuve, que les choses vont beaucoup mieux qu'auparavant. Je propose en conséquence que les bases juridiques nécessaires soient créées au cours de cette session pour exécuter immédiatement les mesures suivantes:

- Le personnel des instances s'occupant de l'agriculture sera réduit dans une proportion pouvant aller jusqu'à 25 %;
- Toutes les commissions parlementaires du secteur de l'agriculture seront dissoutes;
- Toutes les subventions accordées jusqu'ici à des organisations dont les tâches ne consistent pas à trouver des débouchés pour la production agricole seront supprimées;
- Le programme des Stations fédérales d'essais agricoles sera réduit au minimum indispensable.

Les millions que l'on économisera de cette manière pourront être utilisés alors pour obtenir un meilleur écoulement des produits agricoles, c'est-à-dire pour abaisser les prix payés par les consommateurs, notamment. Les représentants de l'agriculture ici présents se chargeront de réorganiser les associations agricoles d'entraide de leurs cantons respectifs, de telle façon qu'elles poursuivent dorénavant des buts qui se rapprochent le plus possible de ceux qui furent fixés à l'origine. A l'avenir, la première tâche de ces associations consistera à reprendre et à écouler les denrées agricoles. Elles vendront celles-ci aux centres de livraison et aux particuliers en se réservant une marge commerciale aussi basse que possible. L'achat et la vente d'agents de la production agricole devra être une activité de second plan, seulement. Les dirigeants des associations d'entraide en question ne toucheront dorénavant plus leurs primes au prorata de l'ensemble des transactions commerciales, mais uniquement au prorata du chiffre total des ventes de produits agricoles. Il est probable qu'après cette réorganisation, les associations d'entraide seront chargées d'écouler aussi des produits qui ne figuraient pas sur leur programme de vente, jusqu'à présent. Ces associations d'entraide devront être des organisations qui mettront en pratique les conceptions les plus modernes dans le domaine de la vente des marchandises et qui disposeront à cet effet d'installations appropriées en vue de pouvoir offrir aux citadins des produits agricoles (et seulement des produits agricoles!) dont la présentation les incite à acheter.

Voilà quelle est, Messieurs, en quelques traits, ma conception du problème «agriculture». Approuvez-la! Elle aura aussi pour résultat de simplifier nos débats, à l'avenir, et de les abréger. D'autres travaux attendent en définitive la plupart d'entre nous au retour. Si nous continuions à avancer dans la même ornière que nous avons suivie au cours de ces dernières années, nous serions alors en passe de devenir un de ces néfastes parlements de politiciens professionnels dont certain exemple est suffisamment connu de tous. Soit dit en passant, les nombreuses séances des commissions font également partie de l'activité parlementaire.»

Alors que j'attendais impatiemment la réaction des députés à ces courageuses paroles, elle se produisit tout d'abord sous la forme d'applaudissements, qui eurent malheureusement pour effet de me réveiller... Ce fut bien dommage, car il aurait été intéressant d'assister aussi à d'autres réactions!

Uli du Bözberg